



**Aix en Provence**  
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-  
PROVENCE N°2013.427**

Séance publique du

23 septembre 2013

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,  
Maire d'Aix-en-Provence  
Président de la Communauté du Pays d'Aix

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20130923-30785- DE-1-1_0
Date de signature : 25/09/13
Date de réception : mercredi 25 septembre 2013
 <p><b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXECUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITE ✓</p>

**OBJET : ALIÉNATION DE TROIS ANCIENS VÉHICULES EN FAVEUR DE L'ASSOCIATION  
TOGOLAISE DES NATIONS UNIES**

Le 23/09/13 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 17/09/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mme Charlotte BENON, Mme Odile BONTHOUX, M. Héliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

M. Lucien AMBROGIANI à M. François-Xavier DE PERETTI, Madame Odile BARBAT-BLANC à M. Yannick DECARA, Mme Dahbia BENNOUR à Mme Catherine SILVESTRE, Mme Christine BERNARD à M. Alexandre GALLESE, M. Maurice CHAZEAU à Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, M. Eric CHEVALIER à Mme Charlotte BENON, M. Gerard DELOCHE à M. Jules SUSINI, M. Robert FOUQUET à Mme Danièle BRUNET, M. Christian LOUIT à Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Reine MERGER à M. Héliot BRAMI

**Excusés sans pouvoir :**

NEANT

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.



01.04

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Direction Générale des Services Techniques  
D.A.S.T Environnement  
Urbain et Hydraulique  
Direction Nettoyement Garage  
AS - 92.47

RAPPORT POUR  
**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
DU 23/09/13

-----

**RAPPORTEUR** : M. Gérard BRAMOULLÉ

**CO-RAPPORTEUR(S)** : M. Robert FOUQUET, Mme Liliane PIERRON

**Nomenclature** : 3.2 Alienations

**Politique Publique** : 01-GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS

**OBJET** : ALIÉNATION DE TROIS ANCIENS VÉHICULES EN FAVEUR DE L'ASSOCIATION TOGOLAISE DES NATIONS UNIES - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Nous sommes sollicités par l'Association Togolaise des Nations Unies (A.T.N.U), œuvrant pour l'environnement et le bien-être de la population de Lomé, pour faire don de trois véhicules qui ont vocation, compte tenu de leur vétusté, à être réformés.

Il s'agit de trois engins utilitaires, deux véhicules mini-bennes de 4 m<sup>3</sup>, de 8 ans, et d'un camion de chantier, type plateau, de 20 ans d'âge.

Cette association à but non lucratif et apolitique œuvre, entre autre chose, à la salubrité publique. Le nombre d'habitants de la ville de Lomé ne cesse de croître et de fait, tous ne peuvent bénéficier des services publics de base, on peut citer notamment des problèmes d'assainissement et surtout de collecte d'ordures ménagères.

Le fonctionnement de cette association permet de pallier, en partie, les carences de l'administration, en procédant notamment à la collecte des ordures ménagères et des dépôts sauvages des habitants.

Aussi, afin de contribuer partiellement à la résorption des problèmes de salubrité publique, je vous propose Mes Chers Collègues de :

- **DÉCIDER** de déclasser du patrimoine communal les véhicules suivants :

. NISSAN CABSTAR de type mini-benne, de 4 m3, immatriculé **395 AHM 13** portant le n° de série **WASDFTL043810354**, acquis le 15 Janvier 2005 au prix de 55 415.46 €, et disposant d'une valeur vénale de 500,00 €,

. NISSAN CABSTAR de type mini-benne de 4 m3, immatriculé **388 AHM 13** portant le n° de série **WASDFTL043810351**, acquis le 10 Janvier 2005 au prix de 55 415.46 €, et disposant d'une valeur vénale de 500,00 €,

. IVECO Camion Chantier de type plateau immatriculé **6675 RP 13** portant le n° de série **ZCFA80A0002063295**, acquis le 10 septembre 1993 au prix de 40 861.82 €, et disposant d'une valeur vénale de 800,00 €,

- **DÉCIDER** de faire don des véhicules précités à l'Association Togo des Nations Unies (A.T.N.U) - BP 80.105 Lomé – Togo,

- **DIRE** que les véhicules seront tenus à la disposition de l'Association Togo des Nations Unies au Garage municipal,

- **AUTORISER** madame le maire ou l'adjoint délégué à signer tout acte afférent à la mise en œuvre de la présente délibération.

**2013.427 - ALIÉNATION DE TROIS ANCIENS VÉHICULES EN FAVEUR DE  
L'ASSOCIATION TOGOLAISE DES NATIONS UNIES**

<b>Présents et représentés</b>	<b>: 55</b>
<b>Présents</b>	<b>: 45</b>
<b>Abstentions</b>	<b>: 2</b>
<b>Non participation</b>	<b>: 0</b>
<b>Suffrages Exprimés</b>	<b>: 53</b>
<b>Pour</b>	<b>: 53</b>
<b>Contre</b>	<b>: 0</b>

**Ont voté contre**

NEANT

**Se sont abstenus**

M. Jacques AGOPIAN, Mme Fleur SKRIVAN

**N'ont pas pris part au vote**

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI,**

**Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,  
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 25/09/2013  
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE  
DE LA DECENTRALISATION ET DES  
COLLECTIVITES LOCALES

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
*Travail - Liberté - Patrie*

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES LIBERTES PUBLIQUES  
ET DES AFFAIRES POLITIQUES

DIVISION DES ORGANISATIONS CIVILES  
ET DES ASSOCIATIONS

N° 0725 /MATDCL-SG-DLPAP-DOCA

## RECEPISSE DE DECLARATION D'ASSOCIATION

(à faire insérer obligatoirement au Journal Officiel de la République Togolaise)

**TITRE :** ACTION TOGO DES NATIONS UNIES  
( A. T. N. U. )

**SIEGE :** LOME-TOGO

**BUT** : L'Association a pour but de favoriser les échanges culturels afin de promouvoir le bien-être du citoyen.

Lomé, le 27 SEP. 2010

LE MINISTRE,



**Pascal A. BODJONA**



Action Togo des Nations Unies  
FEDERATION MONDIALE DES ASSOCIATIONS POUR LES  
NATIONS UNIES

Tel : 228 90 02 64 63/ 90 27.70.33 / 90 13 66 89 BP. 80105 Lomé  
E-mail : [ambroiseankou@gmail.com](mailto:ambroiseankou@gmail.com) / [atnu06@yahoo.fr](mailto:atnu06@yahoo.fr)



A  
Son excellence Madame,  
Le Maire de la Commune  
d'Aix-en-Provence  
France.

Objet : Matériel usager du garage municipal,

Madame Le Maire,

Nous avons l'honneur de vous prier de bien vouloir nous faire don de vos matériels usagers à savoir :

- Deux (2) mini bennes à ordures de marque NISSAN
- Un (1) camion benne IVECO

Ce matériel actuellement hors service sont garés à votre garage municipal de la ville (voir les photos en annexe).

Nous sommes une Association qui œuvre pour la protection de l'environnement et le bien-être des populations.

Ce matériel une fois acquis, nous permettra de renforcer nos capacités pour être plus opérationnelles et efficaces ; et surtout d'appui la municipalité de Lomé pour garantir un environnement propre et saint aux populations.

En espérant une suite favorable nous vous prions, Madame le Maire, de recevoir nos salutations distinguées.

Fait à Aix -en -Provence le, 18 juin 2013

Le Secrétaire Permanent  
D.T. GBETI



**Sud Automobile**

Concessionnaire

MAIRIE D'AIX EN PCE  
HOTEL DE VILLE  
13100 AIX EN PROVENCE

Date

Nos références

Vos références

LE 18 JUILLET 2013

A L'ATTENTION DE MR SIFFLET

Monsieur,

Pour répondre à votre demande et suite à ma dernière visite du 11/07/2013, veuillez trouver ci-dessous les estimations des 3 véhicules suivants en l'état :

- VO DE MARQUE IVECO IMMATRICULE 6675 RP 13 EQUIPE D'UNE BENNE 800 € TTC
- VO DE MARQUE NISSAN IMMATRICULE 395 AHM 13 EQUIPE D'UNE BENNE 500 € TTC
- VO DE MARQUE NISSAN IMMATRICULE 388 AHM 13 EQUIPE D'UNE BENNE 500 € TTC

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.  
Recevez, nos cordiales salutations.

Philippe DIEZ  
GARAGE SUD AUTOMOBILE S.A.S  
~~Concessionnaire RENAULT TRUCKS~~  
CS 90066  
Avenue Henri Malacrida  
13182 AIX EN PROVENCE CEDEX 5  
Tél. : 04 42 93 19 19 - Fax : 04 42 27 92 14  
SIREN : 551 620 875 00015 - APE 4519Z

Avenue Henri Malacrida - CS 90066 - 13182 Aix en Provence Cedex 5 - Tél. 04 42 93 19 19 - Fax 04 42 27 92 14

[www.renault-trucks.net/sud-automobiles](http://www.renault-trucks.net/sud-automobiles)

S.A.S. au capital de 600 000 € - Siret 551 620 875 00015 - RC Aix 55 B 87 - NAF 4519 Z - CCP Marseille 123068 J - N° TVA : FR 54 551 620 875

Les indications contenues dans notre correspondance n'entraînent aucune dérogation à nos conditions générales de vente et notamment à celles comportant attribution de juridiction aux tribunaux d'Aix-en-Provence.